

Département de la Corrèze
Commune de SAINT AUGUSTIN

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-71

Séance du 14 juin 2023

Date de convocation :

9 juin 2023

Membres en exercice : 10

Présents : 10

Représentés : 0

Votants : 10

Exprimés : 10

Votes Pour : 10

Votes Contre : 0

Le 14 juin 2023 à 18H00, le Conseil Municipal de Saint Augustin, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Marcel AUBOIROUX

Présents : Mrs Auboiroux, Broussolle, Leclerc, Bouillon, Martinie, Maison, Mmes Monédière, Bénesteau, Géraudie, Bourzeix.

Lucille BÉNESTEAU a été désigné(e) secrétaire de séance.

Objet : Camping municipal 2023
Emplacement de Mr et Mme LUCBERT Éric

Le Conseil Municipal fixe pour l'année 2023 à 30€ TTC par mois un emplacement au camping municipal qui est occupé par Monsieur et Madame LUCBERT Éric.

Après en avoir délibéré le conseil municipal DECIDE d'approuver la somme fixée pour l'emplacement loué.

Pour copie conforme

Le Maire
Marcel AUBOIROUX

